

Séance du conseil communal du 27 juillet 2011

Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Jos Greischer (Déi Gréng), Jutta Kanstein-Bothe (CSV), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

01. Informations au conseil communal.

02. Approbation d'une convention.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention conclue le 7 juin 2011 entre le SIAS, représenté par son bureau, et la commune, représentée par son collège échevinal, concernant une collaboration au niveau de toutes les activités de protection et conservation de la nature du SIAS.

03. Approbation de contrats de baux à loyer.

- a. Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le contrat de bail à loyer, portant sur la location d'une partie du local des anciennes archives du service technique, située au sous-sol de l'ancienne mairie, conclu le 1^{er} juillet 2011 entre le collège échevinal et la s.a. Orange.
- b. Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le contrat de bail à loyer, portant sur la location d'une étable désaffectée/grange, sise à Beidweiler 5, rue d'Eschweiler, comprenant deux étages d'une surface totale utilisable de 500 m², conclu le 1^{er} juillet 2011 entre le collège échevinal et le propriétaire Frank Michels.

04. Avis sur la décision du conseil d'administration du Centrest portant engagement d'un salarié au poste d'employé administratif à mi-temps.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'aviser favorablement la décision prise par le conseil d'administration de l'office social du Centrest dans sa séance du 12 juillet 2011 concernant l'engagement d'un salarié au poste d'employé administratif à mi-temps.

05. Approbation d'une pré-convention en vue de la réalisation du lotissement « beim Stämpchen » à Eisenborn.

Le présent point a été enlevé de l'ordre du jour.

06. Projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, au lieu-dit « beim Stämpchen », vote provisoire.

Le conseil communal décide avec six voix contre quatre et une abstention d'approuver provisoirement le projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, au lieu-dit « beim Stämpchen », élaboré par le bureau d'architecture Frank Thoma pour le compte de Sylvie Becker et visant l'aménagement de 10 lots destinés à la construction de 10 unités de logement.

07. Projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, au lieu-dit « Déckheck, rue de Blaschette », vote provisoire.

Le conseil communal décide à l'unanimité de rejeter le projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, au lieu-dit « Déckheck, rue de Blaschette », élaboré par le bureau d'architecture Qbic pour le compte de la société Livingston s.à.r.l. et visant l'aménagement de 15 lots destinés à la construction de 21 unités de logement.

08. Divers et questions au collège échevinal.

09. Modifications du règlement de circulation.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver plusieurs modifications du règlement de circulation du 11 juillet 1997.

10. Approbation de compromis de vente.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver deux compromis de vente en vue de la création d'une zone artisanale à Junglinster aux alentours de la station RTL.
